

Secrétariat d'Etat chargé de la jeunesse et de la vie associative

*Le Chef de Cabinet
Conseiller auprès de la Secrétaire d'Etat*

Paris, le **03 MARS 2011**

Madame la Présidente,

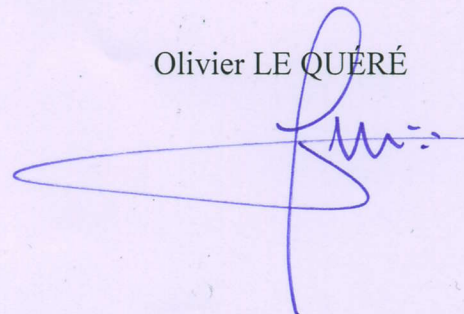
C'est avec toute l'attention qu'elle mérite que Madame Jeannette BOUGRAB, Secrétaire d'Etat à la jeunesse et à la vie associative, a pris connaissance de la correspondance que vous lui avez adressée le 9 février 2011.

La Secrétaire d'Etat m'a chargé de vous informer qu'elle a demandé à Madame la Ministre des solidarités et de la cohésion sociale d'apporter un soin tout particulier à l'étude de ce dossier concernant la campagne du magazine « Vogue Paris » mettant en scène des enfants mineurs.

Je lui ai donc transmis votre courrier en lui demandant de vous tenir directement informée de la suite qui pourra être réservée à votre démarche.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Olivier LE QUÉRÉ



Madame Andrée SFEIR
Présidente de COGRADE
14 Rue Mondétour
75001 PARIS

Référence à rappeler : BDC/2011003678/SC/LMS